

**ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE**

XXII REUNION DU COMITE SPECIAL POUR LE TRANSPORT

Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, 25 octobre 2013

**Compte rendu du rapporteur**  
**XXI Réunion du Comité Spécial pour le Transport**

## ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAÏBE (AEC)

XXI RÉUNION DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LE TRANSPORT

Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, 20 et 21 de septembre 2012

### Rapport final du rapporteur

#### 1. Cérémonie d'ouverture

La XXI Réunion du Comité Spécial sur le transport de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), s'est tenue à Port d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago, les 20 et 21 septembre de 2012. Le Bureau exécutif du Comité Spécial était composé de **Cuba**, qui en assume la Présidence et était représentée par **M. Pedro Suárez Reyes**, ingénieur, fonctionnaire du ministère du transport de la République de Cuba, le **Venezuela** et la **Jamaïque**, en qualité de vice-présidents, représentés par Carolina Caraballo, conseillère de l'Ambassade de la République bolivarienne du Venezuela à Trinité-et-Tobago et Keisha Kal Witter, Conseillère de la mission permanente de Jamaïque à l'AEC, le **Costa Rica**, représenté par Tatiana Burgos Ramírez, chargée d'affaires, intervenant en qualité de Rapporteur. A cette Réunion ont assisté **14 Etats Membres et 1 organisation observatrice**. La liste des participants est jointe en **Annexe I** au présent compte-rendu.

#### **Allocution de bienvenue prononcée par le Secrétaire général de l'AEC, M. l'Ambassadeur Alfonso Múnera Cavadía.**

Le **Secrétaire général** a remercié les Membres de leur participation active. Il s'est déclaré satisfait des succès obtenus, des tâches réalisées et des objectifs et plans à mettre en œuvre. Il a souligné l'importance de projets tels que la "Carte des routes maritimes" et la "Stratégie maritime portuaire", destinés à encourager la compétitivité et le commerce dans la Grande Caraïbe. Il a souligné que dans les années 1920-1930, la Caraïbe disposait d'un secteur maritime dynamique, pour le transport de personnes comme celui de marchandises. Les bateaux naviguaient entre l'Amérique centrale, Amérique du Sud et la Caraïbe. De cette façon, la Caraïbe n'était pas une chose abstraite, mais une réalité qui était vécue au quotidien. Il a déploré qu'à l'heure actuelle il n'y a aucun moyen de transport maritime de personnes et, même s'il a reconnu les mérites de COPA Airlines et de la Caribbean Airlines (CAL), ces compagnies ne sont pas suffisantes pour

permettre une interaction quotidienne des peuples de la Caraïbe. Il a déclaré qu'il était important pour la reconstruction d'une indente caribéenne intégrée d'avoir une interaction quotidienne entre les peuples.

**Discours d'ouverture et compte-rendu du Président du Comité Spécial de l'AEC sur le transport (Cuba), M. Pedro Suárez Reyes, ingénieur, qui figure en Annexe II.**

**Le Président** a déclaré que Cuba a été honorée de présider le Comité spécial et la Réunion. Il a indiqué que le Comité avait dû relever de nombreux défis au fil des ans et que c'était un bon moment pour réfléchir à la fois sur le passé et l'avenir en vue d'unir la Caraïbe par voie aérienne et maritime

Il a fait plusieurs suggestions pour l'avenir du programme de travail qui inclut le filtrage des projets du programme de travail afin que ce dernier soit constitué uniquement des projets qui sont vraiment réalisables, d'intérêt régional et pour lesquels le financement nécessaire à leur mise en œuvre doit être obtenu et géré avec le moins de conditions d'utilisation. Il a insisté sur le travail du Directeur de Transport de l'AEC, Eduardo José González Angulo, qui est parvenu à rassembler une équipe de spécialistes en matière de réduction des risques de catastrophes et à unir les efforts pour atteindre les objectifs proposés, et l'en a remercié. Il s'est également félicité du travail d'équipe de la Direction de Transport et de l'appui prêté par l'équipe du Secrétariat, en particulier de celle du Secrétaire général, M. l'Ambassadeur Alfonso Múnera Cavadía, qui a fait confiance au travail du Comité Spécial sur le transport et s'est directement impliqué dans les questions qui intéressent la Région d'un point de vue professionnel. Il a exhorté le groupe de travail à tenir une réunion productive tourner vers l'objectif d'une Caraïbe intégrée et durable.

**Allocution du Directeur chargé du transport et de la réduction des risques de catastrophe de l'AEC, Eduardo José González Angulo.**

**Le Directeur** a remercié les pays Membres de leur présence, hautement appréciée, et souligné que c'était la plus forte participation dans l'histoire du CST, avec 14 Etats Membres présents, outre la COCATRAM, représentée par son Directeur, M. Otto Noack. Il a aussi remercié le Président de son allocution et a insisté sur l'épuration du portefeuille de projets. Il a remercié les pays, le Secrétaire général actuel ainsi que le Secrétaire général sortant, la COCATRAM, le gouvernement de Corée et celui de Turquie pour leur appui financier et a insisté sur les directives de la Présidence, l'élaboration de la Stratégie maritime et portuaire qui dispose d'une équipe multinationale (Cuba, COCATRAM et Panama), le soutien du Suriname et de la Colombie, avec l'aide de Mme Claudia Esguerra, chef des affaires internationales et des questions de réglementation de l'aéronautique civile de Colombie. Il a également insisté sur la stratégie de

communication menée par la Direction et l'équipe de travail. Il a enfin parlé des réalisations dues au projet SHOCS récemment achevé, qui a permis d'obtenir une donation en équipements électronique destinés à la Direction du transport et de la réduction des risques de catastrophe. Il a en outre remercié les pays Membres de leur soutien, et plus particulièrement l'Ambassade de Cuba pour son appui et son amitié.

**Cuba** a insisté sur l'importance de l'intégration et de la coopération des pays de l'AEC, a manifesté sa satisfaction pour le travail assidu et la bonne ambiance au sein de l'AEC et a offert son soutien continu.

**Le Secrétaire général**, M. l'Ambassadeur Alfonso Múnera Cavadía, a remercié l'Ambassadeur de Cuba de son allocution et a réitéré la nécessité d'un effort conjoint pour progresser. Il a fait part de son estime pour le Directeur et l'a remercié de son appui constant, de même que le conseiller, Mathieu Fontanaud, et l'équipe de la Direction du transport.

**Trinité-et-Tobago** a souhaité la bienvenue à tous les délégués, et remercié le Directeur, M. González, de ses paroles. Il a déclaré vouloir contribuer à unir la Caraïbe par voies maritime et aérienne et a appelé à créer davantage de synergies entre les différents Comités Spéciaux de l'AEC, pour favoriser le travail de toute l'Association. Le délégué a souligné l'existence de voies de communication entre les pays en espérant que ces deux jours de réunions permettront de les améliorer.

**Le Panama** est revenu sur l'importance de l'histoire et mentionné les efforts d'amélioration de la sécurité douanière et du transport de cargaison déployés dans la zone de l'aéroport de Tocumen au Panama, qui constitue un progrès important en matière de douanes dans la Caraïbe. Il a en outre félicité le Directeur chargé du transport et le Suriname, précédent Président du Comité, pour le travail réalisé.

## **2. Adoption de l'ordre du jour et questions de procédure**

Le Panama a renvoyé aux points X et XI de l'ordre du jour et a demandé au Conseil s'ils existaient des projets menés en communs entre le Comité spécial sur le Tourisme durable et le Comité Spécial sur le Transport, ainsi qu'entre le Comité spécial sur le commerce et le Comité Spécial sur le Transport.

En réponse aux inquiétudes du Panama, le **Président**, le **Secrétaire général** et le Directeur ont expliqué que les points X et XI de l'ordre du jour ont pour objet de développer les synergies pour qu'il y ait des activités et projets conjoints bénéfiques pour tous. Ils ont donc proposé de modifier la rédaction des points X et XI comme suit: "Présentation des initiatives d'intérêt commun confiées au Comité Spécial sur le tourisme durable" et "Présentation de initiatives d'intérêt commun confiées au Comité Spécial sur le commerce".

De même, **le Président et le Directeur** ont expliqué au **Suriname** qui s'interrogeait sur la question du "Potentiel touristique de la Grande Caraïbe" figurant au point XIV. 1. de l'ordre du jour commenté, que c'était une initiative présentée sous ce titre par le Costa Rica et que cette question serait traitée en temps voulu.

L'ordre du jour a été adopté avec ces modifications.

### **3. Compte-rendu de l'évolution du projet de "Cartes des routes maritimes de la Grande Caraïbe"**

**Le Président** a informé que la présentation du projet se ferait conjointement avec le Directeur de la COCATRAM, M. Otto Noack et a remercié José Dopeso, directeur chargé des affaires maritimes et portuaires et José Rovira, responsable maritime du Panama, de leur précieuse contribution. Il a aussi annoncé que dans la presse de la Jamaïque et de Trinité-et-Tobago, ainsi que dans les journaux en ligne qui circulent dans la Caraïbe, on parle de manière très positive de la Réunion du Comité Spécial sur le transport, et en particulier des projets de "Cartes des routes maritimes" et de "Stratégie maritime et portuaire". Il a dressé un bilan de la mise en œuvre et de l'évolution du projet et a présenté l'information contenue dans le programme, l'accès à la page Web, les visites sur le terrain réalisées cette année, à l'Université maritime internationale au Panama et à l'Agence de Crowley Marine, aux autorités maritimes de Curaçao, à la compagnie maritime VR Shipping N.V, Agencia SEL Maduro and Song, à la présidence de la Chambre de commerce de Curaçao, avec une prise de contact avec le responsable des affaires maritimes de Curaçao à la faveur de son séjour dans cette île.

À Trinité-et-Tobago, il a rendu visite à la Shipping Association de Trinité-et-Tobago, aux autorités portuaires de Trinité, aux agences Perez et Compagnie et aux représentants de la compagnie CMA-CGM. De plus, le Président a indiqué que toutes les personnes rencontrées ont réservé un accueil enthousiaste au projet et à son utilité et ont ainsi montré leur disposition à poursuivre leur contribution au projet.

Il s'est référé à la valeur ajoutée de ce projet, qui est proposé aux exportateurs, importateurs, investisseurs et aux spécialistes des questions de transport maritime régional et de ses caractéristiques actuelles. Il a en outre annoncé que le système tel qu'il est conçu crée des rapports qui sont régulièrement actualisés tous les quinze jours.

Le Président a présenté le projet interactif en ligne de Cartes des routes maritimes, qu'on trouve sur le site web de l'AEC, en prenant l'exemple de Trinité-et-Tobago, 16 compagnies maritimes disposant de conteneurs de capacités standard ont été trouvées et le moyen d'accéder aux informations et aux

données des contacts. Le rapport contient également des informations sur les navires plus petits de taille avec des désertes vers un petit nombre de pays et des un nombre réduit de conteneurs. Il a ensuite annoncé que l'on envisageait d'introduire des liens directs avec les pages Web des compagnies qui y figurent, cela dépendant de l'accord des compagnies maritimes. Il a indiqué que le travail avait débuté avec un budget très réduit mais avec une forte motivation et une grande discipline qui ont permis d'atteindre les objectifs proposés. Il a une fois encore remercié Otto Noack de sa disponibilité, de son dévouement et du travail réalisé pour ce projet, ainsi que les spécialistes de la COCATRAM et de l'AMP qui composent l'équipe exécutive.

Le Président a déclaré, en s'appuyant sur le projet, que la Grande Caraïbe n'a plus l'excuse de dire qu'il n'y a pas commerce dans la région car il n'y a pas de transport maritime.

La Présidence a cédé la parole à Otto Noack qui a présenté la COCATRAM et les principaux projets et initiatives qu'elle assume, parmi lesquels le projet de "Cartes des routes maritimes de la Grande Caraïbe", confié par l'AEC et coordonné par Cuba. La présentation complète figure à l'**Annexe III**.

**Le Président** a souligné la réalité de l'intégration dont le projet Cartes des routes maritimes en est la preuve et a insisté sur l'histoire des liaisons maritimes et la nécessité de les développer. Il s'est prononcé sur les avantages que suppose pour la Caraïbe et le monde l'agrandissement du Canal de Panama. Il a donc insisté sur la possibilité et l'importance de se doter d'une compagnie régionale avec des navires de transport qui soient à même d'accepter des petits lots intra-régionaux, et d'organiser un système de cabotage régional à forte intensité avec des tarifs bas et, surtout, d'être prêts à répondre aux exigences de l'OIM en matière de réglementation.

**Le Directeur** s'est référé aux activités ponctuelles, a expliqué comment on avait obtenu des fonds additionnels du Gouvernement de Turquie (qui donna 30 000 USD), ajoutant que le Conseil des Ministres avait approuvé leur utilisation pour le projet de "Cartes des routes maritimes" (jusqu'à présent 20 000 USD ont été utilisés pour le projet). Il a aussi souligné que ce projet avait été incorporé aux pages Web de la COCATRAM et de l'AEC, qui rassemblent toute l'information. Il a insisté sur les contributions du ministère des Relations extérieures de Trinité et Tobago et du sous-secrétaire de la CARICOM pendant la réunion du Conseil des Ministres et indiqué que la coopération entre la CARICOM et l'AEC était une possibilité.

Le **Panama** a souligné l'importance de cette œuvre maîtresse que constitue l'agrandissement du Canal de Panama prévue pour 2014 et a signalé que l'heure était donc venue pour la Région d'agir. Il a informé que Trinité et Tobago travaillaient déjà à l'agrandissement de leur port et qu'il espérait que les autres pays en feraient de même. **Le Secrétaire général** s'est déclaré d'accord et a précisé que la Région avait besoin d'une stratégie de communication à cet égard.

**Otto Noack**, de la COCATRAM, a fourni des informations sur les rapports qui peuvent être produits en utilisant ce site Internet, public et gratuit. Il a aussi souligné le fait qu'il était important de s'efforcer de les actualiser et de rechercher des fonds pour le financement.

Il a également mentionné qu'il avait présenté le projet à la Banque mondiale qui a trouvé ce projet intéressant et impressionnant.

**Cuba, le Suriname, Haïti** et le **Salvador** ont réitéré leurs remerciements et leurs félicitations pour le travail réalisé ainsi que pour l'utilité pratique du site internet et ont invité à envisager des modes de financement pour ce projet afin qu'il reste durable et totalement fonctionnel.

Cuba s'est interrogé sur la viabilité de la vente du site à un autre groupe, tel que la Banque mondiale. Le délégué a également souligné que, sans les finances pour assurer sa pérennité, le projet resterait au point mort.

**Le Président**, en réponse, a indiqué qu'il avait été porté à son attention qu'il s'agit d'un outil de publicité et, il réfléchit à la sollicitation des compagnies maritimes pour contribuer à sa pérennité et son développement. Il a donc appelé à poursuivre l'amélioration et le développement de cet outil, car les échanges réalisés avec des organismes comme la CEPAL, l'IMO et la CSA, associés au transport international, ont permis de conclure qu'il n'existe rien d'analogue dans le monde. Il faut, a-t-il déclaré, le poursuivre avec une troisième phase qui inclurait les commentaires des utilisateurs et les expériences de travail sur le terrain, et donc rechercher des modes de financement à l'appui de ce projet.

**Le Directeur** a expliqué qu'il s'agissait d'un outil gratuit à l'usage et au bénéfice des pays. Il a annoncé que l'on continuerait à œuvrer à l'obtention de ressources additionnelles et indiqué qu'à la dernière réunion, on avait parlé des rapports concernant le sujet et qu'il serait bon de pouvoir les présenter au Cinquième Sommet des Chefs d'Etat et/ou de Gouvernement qui se tiendra à Haïti l'année prochaine. Le Président a répondu qu'il ferait tout son possible pour les faire parvenir au plus tôt.

**Le Venezuela** et le **Suriname** ont fait part de leur préoccupation quant aux droits de protection et d'inviolabilité des données et au niveau de sécurité de l'information envoyée, ce à quoi **le Président** a répondu en affirmant qu'ils étaient couverts par le contrat d'utilisation qui permet de protéger cet outil. L'information sensible ou hautement privée ne peut pas être divulguée et est protégée par ce logiciel.

**Le Président** a formulé ses remerciements et remarqué que les opinions coïncidaient sur l'outil et la manière dont on pourrait le promouvoir. Il a indiqué qu'il fallait en premier lieu savoir comment le vendre et à qui le vendre, et que c'est **seulement** après cela que l'on pouvait penser au prix auquel il pourrait être vendu.

**Haïti** s'est félicitée du succès de la réunion et a exprimé ses remerciements. Elle a demandé si tous les Membres pourraient participer et utiliser ce programme et si cet outil pouvait aider à la mise au point et à la création de cartes pour tous les pays. **Le Président** a répondu qu'effectivement il offre des informations sur les différents services de transport maritime dont tous les pays ont besoin et qu'il a été conçu pour être librement utilisé par tous les Membres. Il a invité la délégation d'Haïti à consulter les pages Web de l'AEC ou de la COCATRAM qui contiennent toute l'information relative au projet ainsi que les données de contact de ceux qui sont chargés de son exécution pour leur faire part de toutes ses inquiétudes à ce sujet et demander toute information additionnelle dont elle aurait besoin et qui pourrait lui être fournie.

**Le Président** a invité à l'interaction et à un dialogue horizontal et transparent pour pouvoir faire avancer ce grand projet.

**Le Directeur** a remercié l'équipe exécutante de son appui à ce grand projet et poursuivi avec le point suivant de l'ordre du jour.

#### **4. Présentation du Bulletin électronique**

**Le Directeur** a présenté le Bulletin (voir **Annexe IV**) et indiqué que l'idée était de publier un bulletin tous les six (6) mois et qu'actuellement on en avait réalisé deux (2) exemplaires, le dernier ayant été amélioré à divers égards. **Le Directeur** a aussi invité les Membres à collaborer pour l'enrichir et faire en sorte qu'il puisse paraître plus fréquemment.

**Le Président** a félicité le Secrétariat pour le travail accompli en application des accords conclus lors des réunions précédentes. Il a annoncé que cela constituait une invitation à consulter la page Web de l'AEC et les bulletins électroniques afin de faire parvenir tout commentaire. Il a indiqué que ceci est une preuve palpable de ce que l'on peut obtenir avec peu de ressources.

#### **5. Rapport sur la promotion de la coopération commerciale régionale entre les compagnies aériennes dont le siège principal se trouve sur le territoire des pays de l'AEC**

Le Chef de des Affaires Internationales et Règlementaires de l'**Aéronautique civile de Colombie**, le **Dr. Claudia Esguerra**, a annoncé qu'elle présenterait l'état d'avancement du projet, conformément à l'engagement pris lors de la dernière réunion du Comité Spécial sur le transport. La présentation complète se trouve à l'**Annexe V**. Le Dr. Esguerra a souligné l'importance de développer des

alliances commerciales afin de continuer à unir la Caraïbes par voie aérienne, ainsi que de développer les liaisons aériennes et l'amélioration de la connectivité. Elle a déclaré que l'idée principale est de construire une politique commune en matière d'autorisation d'accords et d'alliances entre compagnies aériennes. À cet égard, il a été établi qu'une enquête serait distribuée et que celle-ci serait disponible sur la page Web.

**Le Directeur** a appelé à la création d'un groupe technique de travail pour développer la question.

**Le Président et le Directeur** l'ont remerciée de s'être acquittée de ce mandat et ont confirmé la nécessité de créer un Groupe technique sur le transport aérien dont ferait partie les pays qui le désirent.

**L'Ambassadeur de Colombie** a souligné l'insuffisance des liaisons en matière de transport aussi bien en Amérique centrale qu'en Amérique du Sud et dans la Caraïbe et a invité à rechercher plus de solutions intégrales, en proposant d'y incorporer le transport de cargaisons.

**Mme Claudia Eguerra** a fait sa deuxième présentation sur : "La nécessité de l'étude sur les possibilités de demande de transport aérien entre les pays Membres". Elle se trouve à l'**Annexe VI**

**Le Président** l'a remercié de cette présentation et a réitéré la nécessité de créer ce groupe technique, sous la conduite de la Colombie, auquel participeraient tous les pays (car il faut unir tous les efforts), avec un chronogramme de travail afin d'établir les priorités et les échéanciers pour le développement du travail.

La **Jamaïque** a exprimé elle aussi ses remerciements pour les initiatives présentées par la Colombie et a fait part de ses inquiétudes, recueillies à l'Annexe VII.

**Le Président** s'est félicité de la création d'un groupe ad-hoc dont feraient partie la Colombie, le Costa Rica, Cuba, le Panama, le Suriname et Trinité-et-Tobago, pour mener à bon terme les questions traitées.

**Le Directeur** a indiqué que dès que le Secrétariat recevrait les questions proposées par le Groupe technique, il les ferait parvenir aux autres pays.

## **6. Rapport sur "L'Accord sur le transport aérien"**

**Le Directeur** a lu le document qui résume la situation de l'Accord à cette date. Il a indiqué que 15 pays avaient signé l'accord et 12 l'ont ratifié. Il a également informé de la nécessité de modifier l'Accord pour le rendre plus applicable aux nouvelles réalités de la région. Le directeur a signalé qu'il informerait prochainement les Etats membres sur cette suggestion.

**Le Président** a remercié le Directeur de son intervention et a fait appel à la participation de tous.

**7. Rapport sur le système de contrôle de la qualité des compagnies aériennes et des aéroports régionaux dans le cadre de la mise en œuvre du projet SHOCS (confié au Comité Spécial pour la réduction des risques de catastrophes).**

**Le Directeur en charge de la Réduction des Risques de Catastrophe a expliqué que** le projet SHOCS était un projet qui servait non seulement à la Direction chargée des catastrophes, mais également aux autres, en particulier celle du transport, et il a indiqué qu'il en ferait une présentation détaillée à la Réunion du Comité Spécial sur la Réduction des risques de catastrophe (CSRRC) qui se tiendra les 22 et 23 novembre.

**Le Conseiller de la Direction du transport, M. Mathieu Fontanaud,** a ensuite présenté aux participants l'état d'avancement du projet, qui figure à l'Annexe **VIII**.

**Le Directeur** a remercié le conseiller pour sa présentation et a signalé que 21 pays avaient bénéficié directement de ce projet d'une durée de deux ans, en particulier les agences de l'aéronautique civile. Il a réaffirmé que le Gouvernement de la Finlande est satisfait du travail effectué et a indiqué que ce projet a été financé à hauteur d'un demi million d'euros. Il a en outre rappelé qu'une présentation du projet sera réalisée lors du CSRRC. Il a indiqué que le projet est désormais dans sa deuxième phase, avec un financement qui pourrait s'élever jusqu'à 1 million d'euros.

**Le Secrétaire général et le Président** ont souligné qu'il s'agissait de l'un des projets les plus importants réalisés dans la Caraïbe et au sein de l'Association, car il concerne la question de la préparation aux catastrophes, lesquelles provoquent de lourdes pertes humaines et pertes économiques dans les pays de la région de la Grande Caraïbe. Ils ont salué le travail accompli par l'équipe de travail.

**Le Venezuela** a demandé, si ce rapport est orienté vers l'amélioration de la qualité des compagnies aériennes et des aéroports, alors pourquoi est-il question de catastrophes.

**Le Directeur** a expliqué que le projet concernait la réduction des risques de catastrophes en général, mais que l'une de ses composantes était le transport, surtout en ce qui concerne l'amélioration de la qualité des aéroports et des compagnies aériennes.

## **8. Précisions sur les aspects de l'ordre du jour de la deuxième journée**

Le Président a remercié les délégués de leur présence et a annoncé l'ordre du jour de la deuxième journée.

## **9. Rapport sur le Projet de "Stratégie maritime et portuaire de la Grande Caraïbe"**

**Le Président** a introduit la question de la Stratégie maritime et portuaire, considérée comme une macro idée caribéenne (voir **Annexe IX**). Il a annoncé que cette présentation du projet était conforme aux normes et règlements de l'AEC. Il a félicité le reste de l'équipe de la COCATRAM et de l'AMP chargée de son exécution ; Cuba coordonnera et exécutera ce projet de même que celui des Routes maritimes. Il a annoncé que les deux premières étapes du projet avaient déjà été exécutées à l'échelle multinationale (Cuba-COCATRAM- AMP), à savoir sa présentation et sa validation, et ce grâce au grand effort conjoint et tripartite de ses exécutants et que son coût prévu était de 8 000 USD. Il a souligné que le projet obéit à la nécessité d'élaborer un plan d'action général pour établir les priorités et mieux utiliser les rares ressources en vue d'accroître la compétitivité dans le cadre du projet d'agrandissement du canal de Panama. Il a présenté la justification du projet, se référant au point 2.2. du document conceptuel. Il a dit que le projet a répondu aux questions fondamentales concernant la compétitivité du transport maritime dans la Caraïbe telles que (1) Que devrait-t-il être fait (2) A quel moment ? et (3) A quels coûts. Il a souligné l'importance du transport de conteneurs et du transport non régulier (compagnies de tramping) Il a aussi appelé à protéger la plus précieuse des ressources: la mer des Caraïbes.

**Le Directeur** a remercié le Président de son allocution et a ensuite résumé les progrès accomplis.

**Cuba** a analysé le document et demandé quelle était l'origine des 8 000 USD et si ces derniers venaient des fonds alloués par la Turquie.

**Le Président** a insisté sur l'excellent travail réalisé avec si peu de ressources et fourni des explications sur le financement. Il a expliqué que les deux premières étapes ont été rendues possibles grâce à la coopération Sud-Sud, avec l'appui des ressources humaines et l'engagement professionnel de ses exécutants, c'est à dire une contribution non financière. La mention des US \$ 8,000.00 est donc un calcul monétaire qui évaluent les efforts et le travail accomplis par les participants. Il a également averti US \$ 170,000.00 supplémentaires seraient nécessaires pour terminer le projet, qui actuellement compte COCATRAM en tant qu'exécuteur et des organisations à Cuba et au Panama en tant qu'agences en ligne.

**Le Directeur** a donné le détail des 30 000 USD donnés par la Turquie: 20,000 \$ ont été alloués pour le projet «Cartes des routes de la Caraïbe» et le reste, 10 000 USD, pour les projets «Réponse verte et Risque Urbain »

Le **Salvador** a demandé des informations sur les collaborateurs, en particulier les institutions. A cet égard, le Président a expliqué que c'est précisément là que se fait sentir l'importance de l'échange constant d'informations inter-réunions entre les participants à chaque activité de l'AEC, et même entre les participants et les différentes organisations régionales.

Le **Secrétaire général** a précisé que cette remarque n'avait pas pour objet de contester les coûts du projet, mais avait à voir avec le fait que si l'on présente un projet qui fonctionne sans aucun coût, on voudrait qu'il continue à fonctionner ainsi. Il a invité les fonctionnaires assistant à ces réunions à communiquer l'information aux plus hautes sphères, car il a lui-même constaté qu'il existe un problème de communication. Il a aussi appelé à obtenir l'engagement des pays, car il est plus facile d'accéder à des institutions financières telles que la BID, la SAD ou la Banque mondiale si l'on est d'abord parvenu à toucher les gouvernements. Il a signalé que les projets devaient disposer d'un budget de communication et expliqué que c'est un projet dont le résultat final sera directement lié à la Direction du commerce. Il a invité les Directions à travailler de manière conjointe et non pas isolée. En ce qui concerne la CARICOM et l'OECD, il s'est demandé dans quelle mesure on recherchait l'intégration avec ces organismes et s'est interrogé sur la connaissance qu'ont lesdites institutions des projets mis en œuvre par l'AEC ; il a insisté sur la nécessité d'obtenir leur participation pour répondre à l'un des mandats de l'AEC sur l'intégration des organismes de coopération.

**Le Président** a jugé cette réflexion opportune et a répondu que toute l'information a toujours été diffusée et communiquée conformément aux normes de l'AEC. Il a indiqué que le coût de la communication était déjà prévu dans le plan d'action.

Le **Salvador** et **Cuba** ont appuyé les paroles du Secrétaire général et signalé qu'il était extrêmement important de transmettre l'information à tous et à tous les niveaux, en particulier en matière de commerce.

**Le Secrétaire général** a résumé le travail accompli en ce sens et souligné qu'il existe un suivi des points de contact, qui se fait sur la base de communications téléphoniques avec chaque pays et chaque centre de liaison. Il a invité également les pays à s'engager, car il estime qu'il est plus facile d'obtenir l'engagement des institutions financières telles que la BID, la CAF et la Banque mondiale, si on obtient d'abord celui des gouvernements. Il a souligné que les projets doivent avoir un budget de communication et a expliqué qu'il s'agit d'un projet dont le résultat final sera en lien direct avec la Direction du Commerce. Il invita les Directions à travailler ensemble et non isolément. En ce qui concerne la

CARICOM et de l'OECO, il a interrogé sur le niveau de recherche de coopération avec ces institutions et sur la connaissance qu'ont ces dernières sur les projets développés par l'AEC. Il a exhorté à la coopération avec ces deux organismes afin de répondre à l'un des mandats de l'AEC concernant l'intégration des organismes de coopération.

**Le Président** et **le Directeur** ont répété que le mode de financement résulterait des démarches du Secrétariat auprès des bailleurs de fonds potentiels après que le projet ait été diffusé et que l'on soit parvenu à un accord sur son exécution ; des démarches préalables ont cependant été faites auprès de certaines ambassades.

#### **10. Initiative d'intérêt commun confiée au Comité Spécial sur le tourisme durable**

**La Directrice** du tourisme s'est déclarée reconnaissante d'avoir été invitée à participer au CST et a exposé le programme spécifique du tourisme multiple, qui concerne les liaisons, et a rappelé que l'objectif primordial était de faciliter la coopération et le dialogue entre le secteur du transport et l'industrie du tourisme.

Elle a expliqué l'importance du «tourisme de croisière» qui génère chaque année 18 millions USD et, de la même manière, avec la connectivité aérienne, il est possible de développer un plus grand impact économique dans la Caraïbe.

Son exposé complet se trouve à l'**Annexe X**.

**Le Président** l'a remerciée de son exposé et a offert tout son appui à la Direction du tourisme.

#### **11. Initiative d'intérêt commun confiée au Comité Spécial sur le commerce**

**La Directrice** chargée du développement du commerce et des relations économiques extérieures a centré son exposé sur la facilitation des échanges commerciaux au sein de l'AEC. Parmi les faits saillants: la promotion de l'investissement étranger, la création de visas d'affaires (réunion qui se tiendra en Janvier 2013) et l'harmonisation et la normalisation des tarifs douaniers dans la Caraïbe. Il figure à l'**Annexe XI**.

**Le Président** a invité le Comité Spécial sur le transport à interagir avec les Comités Spéciaux sur le commerce et le tourisme durable. Il les a invités à unir leurs efforts et à développer les synergies. Il reste dans l'expectative des actions menées par les différents Comités Spéciaux. Il a annoncé être prêt à coopérer et

a invité la grande région de la Caraïbe à développer conjointement le commerce et le transport.

**Le Directeur** l'a remercié de son exposé et a abordé le point suivant de l'ordre du jour.

## **12. Présentation de l'état actuel du portefeuille de projets du CST de l'AEC**

**Le Directeur** a présenté le Programme de travail de la Direction. Il a mentionné les 3 objectifs et les 13 activités au total. Il a rappelé l'importance de l'épuration des projets réalisée l'année précédente. Il a aussi demandé l'autorisation de changer le nom du projet intitulé « Stratégie maritime et portuaire » dans le programme de travail où il figure comme "Développement du commerce maritime dans la Grande Caraïbe" comme cela avait été approuvé l'année précédente. La demande a été acceptée à l'unanimité et on modifiera le nom correspondant dans le programme de travail.

**Le Président** a insisté sur les projets qui restent et sur la procédure suivie, dans le respect des normes et règlements de l'AEC, de dont on a convenu.

## **13. Analyse de la marche du plan d'action prévu pour la période 2012-2013**

**Le Directeur** a souligné l'importance du prochain Sommet des chefs d'Etat et/ou de Gouvernement qui se tiendra à Haïti et suggéré que la proposition de Déclaration et de Plan d'action soit distribuée en même temps que le compte rendu du rapporteur.

## **14. Questions diverses**

**Le Directeur et le Président** se sont expliqués sur le titre octroyé lors de la Réunion précédente à l'initiative de Costa Rica et ont précisé qu'il se référait plus à la question du tourisme, et de plus, que l'initiative n'avait pas été présentée sous le format exigé par l'AEC, ce qui a déjà été communiqué au Costa Rica.

Le Directeur a invité **Haïti** à soumettre ses préoccupations et ses suggestions.

**Haïti** a fait part de son désir de développer la communication dans son pays; sa question concernait la nécessité présente de développer le réseau de télécommunications, en particulier de fibre optique ; elle a demandé aux autres pays de collaborer en ce sens.

**Le Président** a répondu que, bien qu'il s'agisse d'une question d'une grande importance, elle ne s'inscrivait pas dans les tâches et le plan de travail de ce Comité Spécial et il a conseillé d'adresser la demande au Secrétariat.

## **15. Conclusions**

La **Colombie** a remercié le Président, la Direction et le Secrétariat de l'excellente organisation de la réunion.

**Le Président** a remercié l'équipe de la Direction pour le travail réalisé. Il a aussi remercié toute l'équipe chargée de la logistique et de la traduction ainsi que la chef du protocole de tout le soutien fourni. Il a annoncé qu'il s'était efforcé le plus possible de réaliser les mandats et objectifs de l'AEC et du Comité Spécial sur le transport et qu'il continuerait à le faire. Il a réaffirmé que **l'unité d'action** était la meilleure voie possible pour s'acquitter des mandats et objectifs de l'AEC et relever les multiples défis en protégeant les intérêts de la région de la Grande Caraïbe.